

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 août 1895, de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, les Nos 434 et 435, du cadastre de la paroisse de Saint-Bruno, dans le même comté, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité scolaire de Saint-Joseph de Chambly, dans le susdit comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain (1896).

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 22 août dernier (1895), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles, comté de Gaspé, Saint-Pierre-de-la-Malbaie, MM. Thomas-H. Vardon et James LePage, en remplacement d'eux mêmes, leur terme d'office étant expiré.

Comté de Mégantic, Leeds Sud, MM. David Addley et John McKee, en remplacement, le premier, de lui-même, et le second, de M. Hugh Wallace.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 23 août dernier, 1895, de faire les nominations suivantes, savoir :

MM. Alfred Morier et Alphonse Lussier, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Mathias, comté de Rouville. Le premier en remplacement de M. Emery Brodeur, et le second de lui-même.

MM. Fabien Turgeon et Thomas Fournier, commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Anastasia, comté de Mégantic, en remplacement de MM. Maxime Lacasse et Pierre Labrecque.

M. Samuel Cooke, commissaire d'écoles pour la municipalité de Arundel, comté d'Argenteuil, en remplacement de lui-même.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. AHERN, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

LIVRES CLASSIQUES,

FOURNITURES D'ÉCOLES,

Objets de Piété, Etc., Etc.

Nous espérons que, pendant la prochaine année scolaire vous voudrez bien continuer d'encourager notre établissement. Notre fonds, nous osons le dire, est des plus complets : il comprend en particulier :—

Ouvrages sur l'éducation et l'instruction ;

Livres de classe ;

Livres de prières ; le tout dans les deux langues ;

Fournitures d'écoles ;

Objets de piété en usage dans les séminaires, les collèges, les couvents, les écoles de la Puissance.

Nous vous prions de nous transmettre vos commandes de bonne heure, afin que nous puissions les remplir avant la réouverture des classes, de manière à ne vous causer aucun retard.

Nous nous chargerons aussi de vous procurer tout ouvrage qui ne se trouverait pas dans notre catalogue, à condition que vous nous en informiez à temps.

Soyez assurés que nous donnerons à vos commandes la plus stricte attention.

Encore une fois, nous espérons que vous continuerez à nous favoriser de votre patronage.

Nous avons l'honneur

de nous souscrire,

Vos très dévoués serviteurs,

D. & J. SADLIER & Cie,

Éditeurs catholiques classiques et papetiers,

MONTREAL, RUE NOTRE-DAME, 1669.